NOS COORDONNÉES

cervfr.org

Point de contact CERV - France

132 Rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris
(+33) 01 80 05 27 41
cervfr@cidem.org

cidem

Avec le soutien de

Commission européenne

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté Égalité Fraternité

CERV France

@cervfrance

Programme CERV

Programme Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs



Volet 3
Engagement et participation des citoyens

OBJECTIFS DU VOLET

- Aider les citoyens à faire entendre leur voix
- Renforcer l'inclusion et la participation démocratique

Commission européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

cidem

cervfr.org

Participation citoyenne et engagement

Priorités

1. Soutenir des processus électoraux libres, équitables et inclusifs

2. Promouvoir l'engagement actif des citoyens et leur participation démocratique à l'élaboration des politiques publiques

3. Lutter contre la propagation de la désinformation et la manipulation et l'ingérence étrangères

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, universités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif (selon la priorité)
- Doit impliquer au moins 2 organisations de 2 pays minimum (sauf priorité 1.2)
- Subvention de 75 000€ minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement max 60%

Jumelages et réseaux de villes

Priorités

Favoriser la solidarité transfrontalière et donner aux citoyens la possibilité d'exprimer le type d'Europe qu'ils souhaitent

Accroître l'engagement et la participation des citoyens, sensibiliser sur les droits et les valeurs de l'UE, la lutte contre les discriminations et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants

Critères d'éligibilité

- Entités publiques, à but non lucratif ou structures à but non lucratif représentant les collectivités territoriales

Jumelages de villes
- Doit impliquer 2 organisations de 2 pays minimum
- Subvention entre 8 455 et 50 745 €
- Projet de 6 à 12 mois

Réseaux de villes
- Doit impliquer 4 organisations de 4 pays minimum, dont 2 de l'UE
- Subvention de 100 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement max 60%

#CERV
PROGRAMME DE FINANCEMENT EUROPÉEN

Mémoire européenne

Priorités

1. Transition démocratique, (re)construction et renforcement d'une société fondée sur l'état de droit

2. Renforcement de la commémoration de l'Holocauste contre le peuple juif

3. Renforcer la mémoire de l'Holocauste, des génocides, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité et des victimes LGBTIQ+ et d'autres victimes

4. Migration, décolonisation, esclavage et sociétés européennes multiculturelles

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, autorités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Deux demandeurs minimum
- Projet national ou transnational
- Subvention de 50 000€ minimum et 500.000€ maximum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement de 60%

Droits de l'enfant

Priorités

1. Les droits de l'enfant à l'ère numérique

2. Participation et engagement des enfants

3. Intégrer la perspective des droits de l'enfant dans les actions menées aux niveaux national et local

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, universités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Doit impliquer au moins 2 organisations de 2 pays minimum
- Projet national ou transnational
- Subvention de 200 000€ minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement max 60%